ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique familiale

Question écrite n° 61294

Texte de la question

M. Thierry Lazaro attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur les recommandations de la Cour des comptes, formulées dans son dernier rapport publié en octobre 2009, tendant à l'amélioration de notre système de protection de l'enfance conséquemment à la loi du 5 mars 2007 qui en a, pour la première fois, défini ses objectifs et son champ. Aussi, il la prie de bien vouloir lui faire part des suites qu'elle compte réserver à la recommandation de la Cour des comptes portant sur l'articulation des responsabilités et le pilotage de la politique de la protection de l'enfance, en l'espèce, au sein des départements, préciser, dans les schémas départementaux, les axes stratégiques de la politique de protection de l'enfance.

Données clés

Auteur : M. Thierry Lazaro
Circonscription : Nord (6e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 61294
Rubrique : Famille
Ministère interrogé : Famille et solidarité
Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 octobre 2009, page 9838
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)